

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE DE VILLERS AU FLOS

Séance du 06 septembre 2018

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 30/08/2018

Présents : 7

Votants: 7

Pour: 7

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille dix-huit et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean Marie LECORNET

Présents : Jean Marie LECORNET, Linda BEAUCHAMP, Jean-Bernard CARTON, Francis BEAUVARLET, Brigitte BOURSIN, Jocelyne LECTEZ, Fernand DEMERVAL

Représentés:

Excusés: Yves COLOMBEL

Absents: Gérald BRISSEZ, Yvon GUISE, Florent GUISE

Secrétaire de séance: Linda BEAUCHAMP

Délibération n° 2018_DE_023

Par arrêté en date du 13 août 2018, le Préfet du Pas de Calais a soumis à enquête publique du 11 Septembre 2018 au 11 Octobre 2018, soit 31 jours à la mairie de LAGNICOURT MARCEL, siège de l'enquête, le projet d'un parc éolien présentée par la Société "Ferme Eolienne La Voie d'Artois" composé de 6 aérogénérateurs d'une puissance totale installée entre 18 et 19,2 MW et dont la hauteur totale est d'environ 150 mètres, ainsi que deux postes de livraison sur les communes de LAGNICOURT-MARCEL et MORCHIES.

Le Conseil Municipal après délibération,

Vu l'arrêté d'enquête publique du Préfet du Pas de Calais en date du 13 août 2018,
Vu les pièces au dossier,

Donne un avis défavorable au projet par 7 voix "Contre"

Fait et délibéré les an, mois, jour susdits
Monsieur Jean-Marie LECORNET, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le 17/09/2018
et publié ou notifié le 17/09/2018.



RF PREFECTURE DE ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/09/2018 062-216208553-20180906-2018_DE_023-DE